

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	1 ^{er}
Nom de site	5_ETIENNE_MARCEL_75001	Numéro	75102_019_16
Adresse du site	5, rue Etienne Marcel	Hauteur	R+7 (26,70m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G et partage de la fréquence 700MHz existante en 4G/5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/06/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/03/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	07/05/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble émettant sur la fréquence 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la fréquence 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Ajout de 3 nouvelles antennes émettant à la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et modification des 3 antennes existantes pour le partage du 700MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 0°, 140° et 240°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 6m Velux à 5m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 140° : un R+4 et deux R+6 Azimut 240° : un R+4 et deux R+6
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 0° < 5V/m ; 140° < 5V/m ; 240° < 3V/m 5G : 0° < 4V/m ; 140° < 4V/m ; 240° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 0° : 27,55m pour les antennes à faisceaux fixes et 28,60m pour les antennes à faisceaux orientables Dans les azimuts 140° et 240° : 27,85m pour l'antenne à faisceau fixe et 28,90m pour l'antenne à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement des antennes existantes par de nouvelles antennes reprenant les teintes du matériel présent. Ces dernières seront intégrées dans de fausses cheminées
Zone technique	

Date :
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

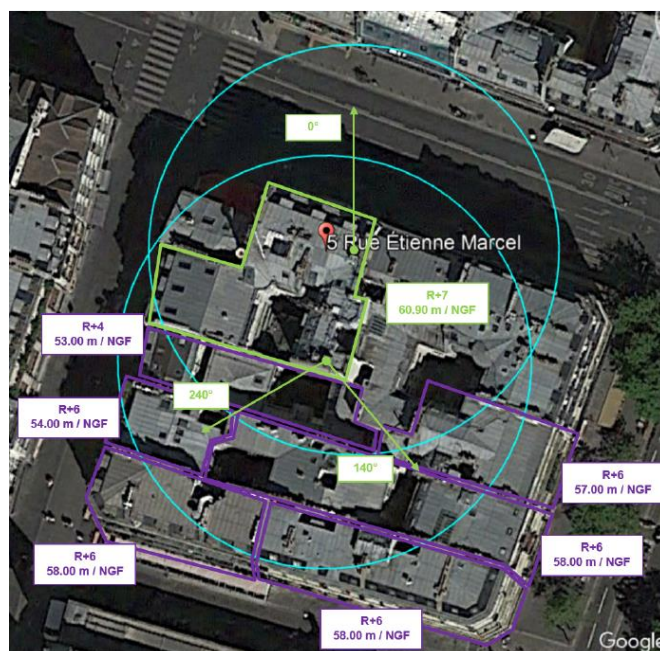
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable ☐ Défavorable ☐ Ne se prononce pas ☐
--------------------------------	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



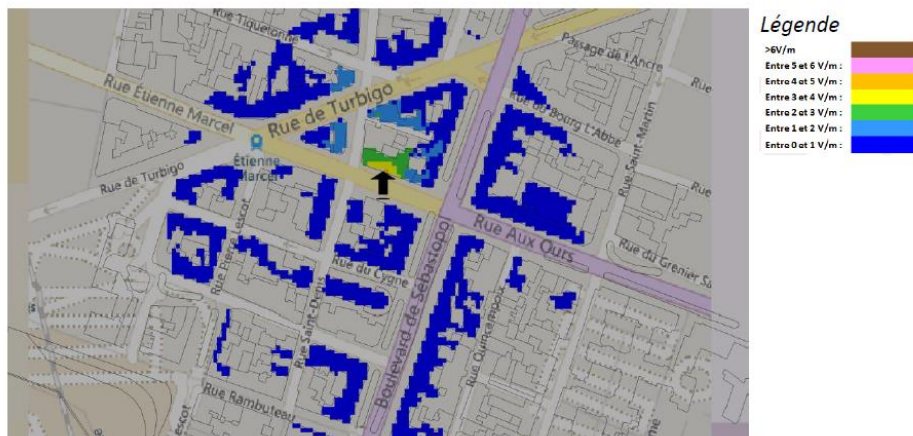
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 0°



Azimut 0°



Azimut 240°

